

AG 19 juin 2019

Rapport Caissier :

Le rapport comptable 2018 est présenté sur les 2 premières feuilles.

Il s'agit du bilan au 31.12.2018 comparé avec les chiffres de l'année 2017.
Le compte d'exploitation 2018 comparé avec le budget 2018 et l'exercice 2017.

Le dernier document concerne le budget 2019, sera discuté ultérieurement.

Les comptes 2018 ont été présentés dans le détail au Conseil de paroisse le 5 juin 2019.
Ces comptes ont été contrôlés intégralement par les vérificateurs en date du 12 juin 2019.

Je vous rappelle que pour effectuer des sorties d'argent des comptes bancaire et postaux, il est nécessaire d'avoir la double signature pour des raisons de sécurité et que nous n'avons aucune carte bancaire pour des retraits d'argent.

Au niveau du bilan :

Nous avons toujours 2100 actions Nestlé avec un cours du jour à Fr. 101.-, soit une valeur vénale de Fr. 212'100.- pour une valeur comptable de Fr. 3'670.- comprise dans le total de Fr. 68'634.- sous Titres.

Sans tenir compte de la belle augmentation des actions Nestlé en 2019, la paroisse possède, au 31.12.2018, une fortune facilement réalisable de Fr. 363'737.- (total des comptes épargnes qui ne sont plus touchés depuis des années et la valeur boursière des titres au 31.12.2018).

L'immeuble locatif de l'avenue des Pléaides constitue la principale fortune de la paroisse.
Le coût de construction de cet immeuble s'est élevé à Fr. 7'908'920.-.

Il reste une hypothèque de Fr. 6'540'000.-.

L'immeuble est correctement entretenu et ne perd pas de valeur.

De ce fait, il y a une réserve sur cet immeuble de Fr. 1'368'920.-.

Sous immeubles, il y a Fr. 3.-, il s'agit de l'Eglise, de la Cure et du Pavillon.

Tous les frais liés à l'Etude pour la réfection de la Cure ont été comptabilisés directement à charge de la Paroisse.

Dès le début des travaux, les frais seront activés et modifieront les valeurs à l'actif de la Cure et du Pavillon

Le total du bilan au 31.12.2018 s'élève à Fr. 8'097'722.- et le capital libre à Fr. 875'769.-.

Concernant les recettes et dépense :

On constate une baisse au niveau de la souscription, c'est un indice défavorable, alors que nous allons entamer la récolte de fonds pour la rénovation de la Cure.

En juillet 2018, les contrats hypothécaires sont arrivés en à échéance, nous avons fait notre petit marché, et avons choisi la BCV qui nous offrait les meilleures conditions.

Ce changement pour une demi-année, nous a permis d'économiser Fr. 78'000.-.
En 2019, pour une année complète, l'économie sera d'environ Fr. 140'000.-.

Les frais d'Etude de la rénovation Cure facturé en 2018 se sont élevés à Fr. 93'347.-.
Il y aura une suite en 2019.

Il ressort un excédent de charges de Fr. 1'762.64 absorbé par le capital libre.

Budget 2019 :

Il s'agit d'un budget prudent. En revanche, la suite des frais d'Etude pour la réfection de la Cure sont peut-être sous-estimés, il est difficilement chiffrable notre besoin en service de Ftc Communications.